



FEDERATION D'ENDURANCE & RUN MOTOS SCOOTERS

REGLEMENT TECHNIQUE SCOOTER NO LIMIT

1. SONT LIBRES

Le vilebrequin,
Carburateur, clapet, lamelles et pipe d'admission.
Allumage complet.
Variateur avant, poulie arrière complète, courroie, embrayage, rapport et couvercle de transmission.
La carrosserie et le poids.
La fourche avant, l'amortisseur avant et arrière
Pneus
Essence et huile
Le cadre

2. MOTEUR

Cylindrée **100cc maximum**. Elle sera obtenue par l'apport d'un cylindre à alesage majoré. Les deux carters d'origine 50cc doivent être conservés ou carters race type Polini, Malossi... préparation autorisée.
Apport de matière interdit sauf soudure à froid (époxy autorisé).
Le type de refroidissement peut être modifié, maximum 2 radiateurs par machine.
Le capuchon de bougie déparasité 5000 ohms min est obligatoire. Disponible dans les commerces de type NGK CR4 (8054), échappement et admission maximum 93 dB pleins gaz à 1m.

3. ADMITION

La boite à air de min. 1l est conseillée.

4. ECHAPPEMENT

L'échappement libre de maximum 85 dB pleins gaz à 1m

5. ALLUMAGE

Capuchon de bougie déparasité 5000 ohms min, disponible dans les commerces de type NGK CR4 (8054)

6. BOUCHONS

Les bouchons de vidange et remplissage d'huile doivent être ligaturés.

7. VARIATEURS - TRANSMISSIONS

Aucune intervention n'est autorisée sur la transmission.
Le couvercle de carter peut être remplacé et doit être fixé par toutes ses vis, il peut être aéré pour autant qu'aucune partie mobile ne peut être à découvert de plus de 20%.
Bouchon de vidange et remplissage du pont arrière doivent être ligaturés.

8. POIDS - ASPECT

Des aérations d'un diamètre de 20 mm max. peuvent être pratiquées pour autant qu'elles n'altèrent pas la solidité des carrosseries. Le remplacement d'une pièce de carrosserie par une pièce identique en polyester ou en plastique est autorisé.
Le coffre peut être enlevé mais la selle doit être fixée par ses points d'origine.
L'utilisation de carbone et kevlar pour les carénages sont interdit s'ils ne sont pas peints ou vernis.

9. COUPE CIRCUIT

Le coupe circuit d'allumage sur l'alimentation, en état de fonctionnement est obligatoire. Il sera fixé sur la face supérieure et au pilote soit par une fine corde ou un fil téléphone.

10. RESERVOIR

Le réservoir d'origine peut être remplacé :

- **par un réservoir d'origine d'une autre machine ;**
- **par un réservoir en acier ou en aluminium.**

Il doit être fixé solidement.

Un seul réservoir par machine.

11. GUIDON

Potence et guidon libre. Il doit être monté très solidement et dans les règles de l'art.

Les embouts de guidon sont obligatoires.

12. BATTERIE

Batterie acide interdit.

Batterie au gel uniquement fixée correctement.

13. FREINS

Les freins sont libres.

Pour l'avant et l'arrière, 1 seul disque et 1 seule pince par roue.

A l'avant, la pince pourra être fixée par une pièce intermédiaire qui doit être de très bonne qualité et montée dans les règles de l'art.

Les bouts de leviers doivent être arrondis et les boulons de fixation des pinces ligaturées.

14. ROUES

Maximum 13 "

Goupillage des roues avant et arrière obligatoire.

15. CONTROLE TECHNIQUE

Des contrôles techniques de sécurité et/ou de conformité peuvent avoir lieu avant les essais, avant ou après les manches.

16. NUMEROS DE COURSE

Chiffres 15cm minimum et lisible

17. SUPPORT MOTEUR

Libre.

18. ECLAIRAGE, SIGNALISATION

Eclairage avant, arrière et signalisations facultatives. S'ils ne sont pas enlevés, ils doivent être scotchés.

